

LA LETTRE DE VOTRE RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN

Numéro 4 · Mars 2022

Le Mot



Il n'en finit plus de grandir et de se moderniser ce réseau de chaleur !

En 2021, le réseau de chaleur Centre Métropole a continué sur sa lancée et s'est encore étendu ! Ces travaux ont notamment permis de sécuriser l'approvisionnement en énergie du centre de Villeurbanne, qui peut désormais être alimenté par plusieurs canalisations. Pour que les travaux sur le réseau de chaleur perturbent le moins possible le trafic, un grand soin est apporté dans leur préparation.

De nouveaux équipements techniques vont être ajoutés cette année aux chaudières bois de la chaufferie de Surville pour leur permettre de produire plus d'énergie pour la même quantité de bois brûlé. Ainsi, le réseau utilise plus d'énergie renouvelable et en fait bénéficier plus d'habitants et d'entreprises.

En plus de lutter contre le changement climatique, le recours à des énergies renouvelables a également une vertu économique. Depuis plusieurs mois, les prix du gaz (multipliés par 9 en 18 mois), du fioul et de l'électricité connaissent une très forte augmentation, impactant fortement les ménages ayant recours à ces énergies pour se chauffer. Face à ces envolées, privilégier les énergies renouvelables permet d'atténuer les augmentations de tarifs pour les usagers du réseau de chaleur Centre Métropole, sans pour autant les absorber complètement puisque le réseau utilise aussi une part de gaz.

La transition, à long terme, vers 100 % d'énergies renouvelables (bois, récupération de l'énergie produite par l'incinérateur des ordures ménagères de Gerland et biogaz en appoint) permettra de s'extraire de notre dépendance au gaz russe et à la reprise économique chinoise, sources principales des fluctuations tarifaires actuelles.

Je vous souhaite une belle fin d'hiver à tous !

Philippe Guelpa-Bonaro,
Vice-Président Climat, énergie et réduction
de la publicité de la Métropole de Lyon



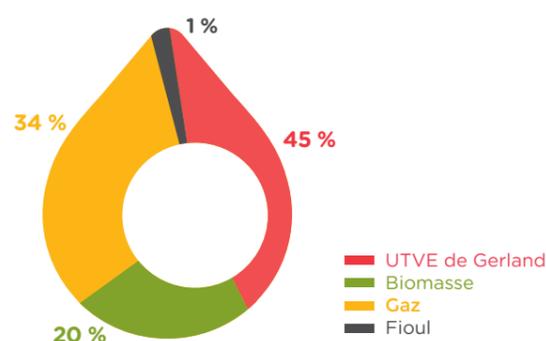
L'ACTU

Flambée du gaz : votre réseau de chaleur Centre Métropole résiste !

Alors que le prix du gaz a atteint des records en 2021, aucune accalmie ne semble se profiler en 2022. Ces augmentations de tarif ont des répercussions importantes sur les ménages, renforcées par la rigueur de l'hiver qui a accru la demande de chauffage, ce qui peut représenter jusqu'à 30 % de plus sur la facture...

Ma facture va-t-elle augmenter en 2022 ?

Oui, votre facture va augmenter car pour produire le chauffage et l'eau chaude sanitaire de votre immeuble, le réseau de chaleur Centre Métropole achète des énergies renouvelables et de récupération (chaleur récupérée de l'usine de traitement des déchets de Gerland et biomasse), mais aussi du gaz et du fioul dans les proportions indiquées dans le schéma ci-dessous.



Même si la chaleur récupérée de l'usine de traitement des déchets de Gerland et le bois énergie sont les deux principales sources d'énergie du réseau, le recours au gaz reste toutefois indispensable lors des pics de froid.

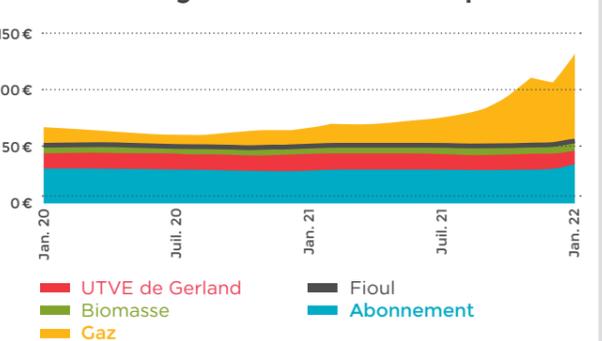
Le gaz représente ainsi un peu plus du tiers du mix énergétique du réseau de chaleur. Lorsque son prix augmente, cela entraîne mécaniquement une hausse de votre facture de fourniture de chaleur.

Mon abonnement au réseau de chaleur Centre Métropole reste-t-il toujours avantageux ?

Absolument. Nous développons le recours aux énergies renouvelables pour des raisons écologiques mais aussi pour contrer ces hausses de tarifs que nous subissons. Grâce aux 65 % d'énergies renouvelables présents dans le mix énergétique du réseau, l'envolée du prix du gaz se répercute sur votre facture, mais de façon limitée. Plus le recours aux énergies renouvelables sera important, plus les tarifs pratiqués pourront être bas et stables.

Votre abonnement constitue donc une façon efficace de limiter l'impact des fluctuations des énergies fossiles sur votre facture.

De quoi se compose votre facture du réseau de chauffage urbain Centre Métropole ?



Avec le réseau de chauffage urbain, vous avez la garantie d'une **chaleur écologique, à un prix optimisé et le plus stable possible dans ce contexte.**

Dernière minute

Le Gouvernement, sous la pression des collectivités locales, a décidé de mettre en place pour les 5 millions de ménages résidant en copropriété ou en logement social (y compris les abonnés de réseaux de chaleur) un dispositif équivalent au bouclier tarifaire sur le gaz décidé en faveur des particuliers, pour la période courant d'octobre 2021 à juin 2022.



Infos pratiques :

votre réseau en ligne : chauffageurbain.centremetropole.grandlyon.com



Suivez-nous sur twitter : @ChauffUrbainCM

Les chantiers sont planifiés le plus en amont possible et réalisés en concertation avec les différentes parties prenantes. Notre objectif est de limiter les nuisances pour les riverains, de réduire l'impact des travaux sur le trafic routier en réduisant au maximum le temps d'occupation de la voirie.

POUR L'ANNÉE 2022, LES PRINCIPAUX TRAVAUX DE VOIRIE VONT CONCERNER :

> A Gerland

- La poursuite des travaux de réalisation d'une nouvelle unité de production de froid dans les sous-sols du skate Park situé au cœur du parc de Gerland ainsi que le réseau de distribution associé, pour une mise en service à l'été 2022
- Le développement du réseau de chauffage

urbain de Gerland Est, avec un passage sous la rue Challemel-Lacourt en mars 2022.

> Dans le 3^e arrondissement de Lyon

- La réalisation de galeries techniques de la Part-Dieu et le déploiement des réseaux de chaud et de froid.

> Dans le 8^e arrondissement de Lyon

- La sécurisation du réseau du boulevard des Etats-Unis jusqu'à Jet d'eau.

> A Bron

- Bron Université : le développement du réseau de chaleur depuis la chaufferie Lionel Terray jusqu'à l'université Lyon 2, avec un passage sous le tramway.

- Bron Vinatier : la création d'une grosse canalisation (feeder) depuis la chaufferie Lionel Terray jusqu'au Vinatier, en 2 phases :

- . Phase 1 / mars à octobre 2022 : de la chaufferie jusqu'au Essarts (après les Galeries Lafayette + passage sous les avenues Roosevelt et Rockefeller).
- . Phase 2 / octobre 2022 à mai 2023 : des Essarts jusqu'à l'Hôpital du Vinatier.

> A Vaulx-en-Velin

- Démarrage en fin d'année du chantier de pose d'une grosse canalisation (feeder) au Carré de Soie (d'octobre 2022 à juin 2023).

Toutes les informations sur les travaux sont accessibles en temps réel sur Waze et ONLY-MOOV ou sur le site : chauffageurbain.centre-metropole.grandlyon.com

FOCUS

Les chaufferies urbaines au bois et la qualité de l'air

« Le bois énergie est responsable du problème de pollution aux particules (poussières) sur l'agglomération lyonnaise »

OUI et NON

Le bois énergie est effectivement le 1^{er} émetteur de poussières, suivi des transports pour 15 %, mais il s'agit surtout des appareils anciens destinés au chauffage individuel tels que cheminées, inserts, poêles.

Les chaufferies urbaines émettent 200 fois moins de particules que ces appareils pour la même quantité d'énergie produite.

NB : La Métropole de Lyon propose d'ailleurs aux particuliers une aide à l'achat d'un équipement neuf : la Prime Air Bois (plus d'infos sur <https://www.grandlyon.com/services/prime-air-bois.html>)

« Les maladies respiratoires des riverains risquent d'augmenter avec la chaufferie »

NON

La chaufferie de Surville est située dans une zone d'activité économique éloignée des habitations. Elle est très performante en termes de réduction des émissions de poussières totales. Les maladies respiratoires n'ont pas pour seule origine la quantité de poussières atmosphériques, mais peuvent provenir de multiples facteurs : des prédispositions génétiques, la présence d'allergènes dans les logements et



en extérieur, l'exposition au tabac, aux produits chimiques irritants, etc.

« On pourrait privilégier une autre énergie que le bois »

PAS SUR CE RÉSEAU

Du fait de son implantation et de sa configuration, le bois énergie est la seule énergie renouvelable et locale qui s'avère également compétitive, c'est-à-dire moins chère que les autres énergies (notamment le gaz).

Le bois est une énergie renouvelable dans la mesure où la forêt se reconstitue plus vite qu'on ne s'en sert pour différents usages (majoritairement en bois-construction pour réduire l'emploi du béton et stocker du carbone, puis en bois-énergie pour le chauffage, mais aussi pour le mobilier, les emballages...). En Région Auvergne-Rhône-Alpes, on prélève 1 % de la forêt annuellement alors qu'elle se reconstitue de 3 % de son volume chaque année. D'autres énergies renouvelables peuvent être utilisées sur les réseaux de chaleur urbains.



Découvrez le parcours du bois énergie avec Brut

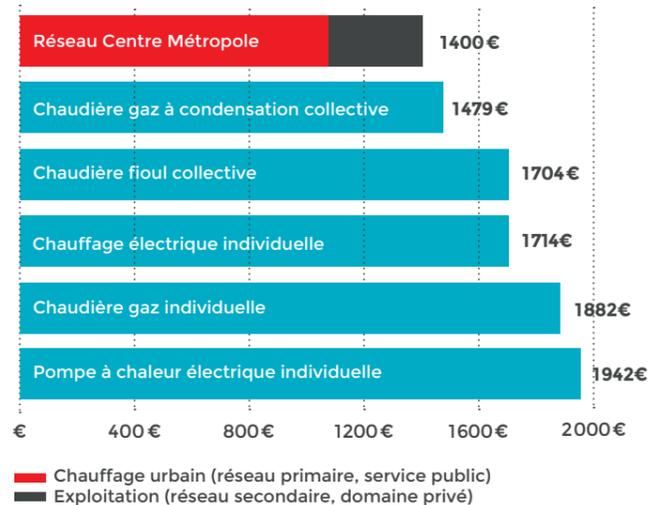


TARIFICATION

Le réseau de chaleur de Centre Métropole, un mode de chauffage vertueux et compétitif

Les tarifs du réseau de chaleur Centre Métropole le rendent compétitif par rapport aux autres modes de chauffage classiques.

DÉCOMPOSITION DU COÛT GLOBAL CHAUFFAGE & EAU CHAUDE SANITAIRE (€TTC/AN POUR LOGEMENT TYPE)



Méthodologie AMORCE. Valeurs au 1^{er} novembre 2021. Rigueur 2250 DJU. Nota : La méthodologie AMORCE est le reflet d'un coût global annuel pour un usager propriétaire. Pour un usager locataire, l'impact sur les charges locatives dépend de la répartition des coûts entre le propriétaire et le locataire. L'exploitation du réseau secondaire en domaine privé est comprise dans le total indiqué.

ÉCO-GESTES



J'entretiens mes radiateurs

Je purge au moins une fois par an les radiateurs hydrauliques :

Un radiateur qui chauffe mal en partie haute, fait du bruit ou fuit, a très souvent besoin d'être purgé. La purge d'un radiateur consiste à évacuer l'air qui entre dans le système de circulation.

À SAVOIR : L'air monte dans l'installation de chauffage : les radiateurs situés dans les étages devront donc être purgés plus fréquemment que ceux du rez-de-chaussée.

Je dépoussière régulièrement les radiateurs :

La poussière bride les performances des radiateurs, hydrauliques ou électriques : les dépoussiérer permet une meilleure diffusion de la chaleur.

